



RÉGION ACADEMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE

AIDE A LA SAISIE DES VŒUX



Processus d'affectation des personnels enseignants, d'éducation

BO spécial

Le Mouvement National à Gestion Déconcentrée se déroule en 2 phases :

La phase interacadémique

La phase intra-académique



Processus d'affectation des personnels enseignants, d'éducation et PSYen

La phase interacadémique comprend :

- Le mouvement interacadémique général (enseignants 2d hors PEGC – CPE – DOC - PSYen)
- Le mouvement des postes spécifiques (SPEN et POP)



Doivent obligatoirement participer au mouvement interacadémique

- Les personnels stagiaires devant obtenir une première affectation en qualité de titulaire
- Les stagiaires dont l'affectation obtenue au mouvement interacadémique n-1 a été annulée (renouvellement, prolongation de stage...)



Le dispositif d'accueil

Pour vous accompagner :

Un dispositif ministériel

Un numéro de téléphone : **01 55 55 44 45**

Un service ouvert : du 06/11/23 au 29/11/23 du lundi au vendredi.

Le comparateur de mobilité pour simuler votre barème, estimer les possibilités de mutation au regard des résultats de l'année précédente :

<https://info-mutations.phm.education.gouv.fr/sirh-cmpmo-front/>

Un dispositif académique

mouvement2d@ac-reunion.fr



Calendrier

- Saisie des vœux sur I-PROF
du 08/11/23 midi au 29/11/23 midi (heure Métropole)
 - Téléchargement des confirmations de participation sur I-PROF
30/11/23
 - Dépôt des confirmations dans COLIBRIS (portail des démarches)
06/12/23 au plus tard
 - Affichage des barèmes provisoires sur I-PROF et demande de correction
du 09/01/24 au 22/01/24
- Résultats
06/03/24
-



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les vœux

- 31 vœux maximum
 - Uniquement sur des académies
-



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

Procédure d'extension

(à lire par colonne verticalement)

	RENNES	REUNION	ROUEN	STRASBOURG
	NANTES	PARIS	AMIENS	NANCY-METZ
	CAEN	VERSAILLES	VERSAILLES	REIMS
	VERSAILLES	CRETEIL	CAEN	BESANCON
	PARIS	ROUEN	PARIS	DIJON
	CRETEIL	AMIENS	CRETEIL	CRETEIL
	ORLEANS-TOURS	LILLE	LILLE	PARIS
	ROUEN	REIMS	ORLEANS-TOURS	VERSAILLES
	POITIERS	ORLEANS-TOURS	NANTES	LILLE
	AMIENS	CAEN	RENNES	AMIENS
	LILLE	DIJON	REIMS	LYON
	BORDEAUX	LYON	DIJON	GRENOBLE
	LIMOGES	NANTES	POITIERS	ROUEN
	DIJON	NANCY-METZ	NANCY-METZ	ORLEANS-TOURS
	CLERMONT-FD	STRASBOURG	STRASBOURG	CLERMONT-FD
	LYON	BESANCON	LYON	AIX-MARSEILLE
	GRENOBLE	POITIERS	BESANCON	MONTPELLIER
	REIMS	RENNES	GRENOBLE	NICE
	NANCY-METZ	CLERMONT-FD	CLERMONT-FD	CAEN
	STRASBOURG	GRENOBLE	LIMOGES	NANTES
	BESANCON	LIMOGES	BORDEAUX	POITIERS
	TOULOUSE	AIX-MARSEILLE	TOULOUSE	RENNES
	MONTPELLIER	BORDEAUX	MONTPELLIER	LIMOGES
	AIX-MARSEILLE	MONTPELLIER	AIX-MARSEILLE	BORDEAUX
	NICE	NICE	NICE	TOULOUSE
		TOULOUSE		



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Renouvellement ou prolongation de stage

1 - Renouvellement de stage

L'affectation obtenue au mouvement interacadémique n-1 sera annulée sur décision de l'EQP.

2 - Prolongation de stage

Si le total des absences de l'année scolaire est supérieur à 36 jours



Renouvellement ou prolongation de stage

• Si prolongation de stage, 2 situations possibles :

- **Prolongation sans évaluation**

Le stagiaire n'est pas évalué en fin d'année scolaire :

» Annulation de l'affectation aux mouvements inter et intra-académiques, et participation au mouvement inter l'année suivante

- **Prolongation avec évaluation**

Le stagiaire est évalué positivement en fin d'année scolaire :

» Termine le stage dans l'académie obtenue au mouvement inter et sur le poste obtenu au mouvement intra. Il sera titularisé en cours d'année.



Les priorités légales

Définies par l'article 60 de la loi du 11 janvier 1984 modifiée

Principaux cas :

- Séparation du conjoint pour des raisons professionnelles
- Situations de handicap
- Quartier urbain sensible – territoire rural isolé
- Le fonctionnaire dont l'emploi est supprimé
- Le fonctionnaire ayant ses intérêts matériels et moraux dans un DOM



Le rapprochement de conjoint

- bonification de **150,2 points** si le 1^{er} vœu porte sur l'académie de résidence professionnelle/privée du conjoint et académies limitrophes
 - enfant à charge : **100 points** par enfant de moins de 18 ans au 31/08/2024 (bonification accordée uniquement avec le rapprochement de conjoint ou l'autorité parentale conjointe (APC))
-



Le rapprochement de conjoint

Définition du conjoint

Conjoints = personnes mariées, personnes non mariées ayant un enfant reconnu, personnes liées par un PACS (situation appréciée au 31/08/n-1)

Situations	Bonifications
2 personnes mariées au plus tard le 31/08/n-1 avec ou sans enfant(s)	RC possible + bonification enfant
2 personnes pacsées au plus tard le 31/08/n-1 avec ou sans enfant(s)	RC possible + bonification enfant
2 personnes pacsées ou mariées <u>après</u> le 31/08/n-1 sans enfant(s)	Pas de RC
2 personnes pacsées après le 31/08/n-1 avec enfant(s)	RC possible + bonification enfant
2 personnes non mariées, non pacsées avec enfant(s) né(s) ou à naître et reconnu(s) par anticipation au plus tard le 31/12/n-1	RC possible + bonification enfant



Le rapprochement de conjoint pièces justificatives

Votre situation La situation de votre conjoint	Marié(e) au plus tard 31/08/n-1	Pacsé(e) au plus tard 31/08/n-1	Non marié(e) non pacsé(e) avec enfant né et reconnu au plus tard le 31/12/n-1 à naître et reconnu par anticipation au plus tard le 31/12/n-1
Exerce une activité professionnelle	- livret de famille - justificatifs de l'activité professionnelle récents du conjoint (certificats de travail ; promesse unilatérale de contrat de travail avec précisions sur le lieu, l'emploi, la définition du poste, la date d'entrée, la rémunération ; preuves d'activité pour entrepreneur avec kbis...)	-doc justifiant le PACS : extrait d'acte de naissance avec identité du partenaire et le lieu du PACS - justificatifs de l'activité professionnelle récents du conjoint (certificats de travail ; promesse unilatérale de contrat de travail avec précisions sur le lieu, l'emploi, la définition du poste, la date d'entrée, la rémunération ; preuves d'activité pour entrepreneur avec kbis...)	- livret de famille - certificat de grossesse et attestation reconnaissance anticipée établie au plus tard le 31/12/n-1 - justificatifs de l'activité professionnelle récents du conjoint (certificats de travail ; promesse unilatérale de contrat de travail avec précisions sur le lieu, l'emploi, la définition du poste, la date d'entrée, la rémunération ; preuves d'activité pour entrepreneur avec kbis...)



1- Le rapprochement de conjoint pièces justificatives

Votre situation La situation de votre conjoint	Marié(e) au plus tard le 31/08/n-1	Pacsé(e) au plus tard le 31/08/n-1	Non marié(e) non pacsé(e) avec enfant né et reconnu au plus tard le 31/12/n-1 ou à naître et reconnu par anticipation au plus tard le 31/12/n-1
Est inscrit comme demandeur d'emploi auprès de Pôle emploi, après cessation d'une activité professionnelle intervenue après le 31 août 2021	<ul style="list-style-type: none">- livret de famille- attestation récente (- de 3 mois) d'inscription au pôle emploi avec mention de la ville d'inscription- attestation de la dernière activité professionnelle du conjoint interrompue après le 31 août 2021	<ul style="list-style-type: none">- doc justifiant le PACS : extrait d'acte de naissance avec identité du partenaire et le lieu du PACS- attestation récente d'inscription au pôle emploi de la commune concernée- attestation de la dernière activité professionnelle interrompue après le 31 août 2021	<ul style="list-style-type: none">- livret de famille- certificat de grossesse et attestation de reconnaissance anticipée établie au plus tard le 31/12/n-1- attestation récente (- de 3 mois) d'inscription au pôle emploi de la commune concernée- attestation de la dernière activité professionnelle interrompue après le 31 août 2021



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le rapprochement de conjoint Les années de séparation

Votre conjoint est affecté professionnellement dans une autre académie

1 an de séparation max pour les stagiaires

190 pts + 100 pts pour 1 an de séparation



un exemple de RC avec séparation

- Madame X enseignante stagiaire à La Réunion et mariée depuis 2023
- Monsieur X commercial à Nice depuis le 1^{er} septembre 2023
- Madame X demande le RC sur l'académie de Nice.
- Bonification :
- Rapprochement de conjoint : 150,2 pts
- 1 année de séparation : 190 pts + 100 points
- Total : 440,2 pts sur l'académie de Nice et sur les académies limitrophes.



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bonification RQTH

Demande de bonification RQTH 100 points

Pour les agents uniquement

Transmettre le formulaire RQTH avec la confirmation signée

Dans COLIBRIS – PORTAIL DES DEMARCHES

Entre le 30/12/23 et 06/12/23

Cliquer sur le lien COLIBRIS « dépôt de la confirmation »

Cocher RQTH dans le formulaire COLIBRIS

**100 points sur chacun des vœux
non cumulable avec les 1000 points de bonification médicale**



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bonification médicale

Demande de bonification handicap 1000 points

Une saisie par un formulaire dédié

Pour les **personnels** stagiaires, titulaires, leur **conjoint** BOE, l'**enfant** reconnu handicapé ou gravement malade (- 20 ans 31/08/24).

Demande à saisir via le lien de la circulaire

au plus tard le 29/11/23



Bonification « spécifique »

- Des bonifications peuvent être attribuées après cinq ans effectués dans un établissement appartenant à l'Éducation Prioritaire (politique de la ville, REP, REP+) :

- 400 points après 5 ans en REP+ (ou politique de la ville)
- 200 points après 5 ans en REP
- 120 points après 3 ans en CLA (contrat local d'accompagnement)

Bonification Mayotte et Guyane à compter du mouvement 2024 : 1000 points pour Mayotte et 200 points pour la Guyane si 5 ans sur ces territoires



CIMM dans les DOM

1000 points

Si intérêts moraux et matériels sur : La Réunion, La Guadeloupe, La Guyane, La Martinique, Mayotte.

Sur le **premier** vœu **uniquement**

En matière de mobilité des enseignants concernés par une reconnaissance de leur CIMM sur un territoire ultra-marin, une **circulaire DGAFP du 2 août 2023** introduit un nouveau principe de conservation du bénéfice du CIMM sous condition.

Désormais, l'enseignant qui se sera vu reconnaître son CIMM dans un territoire donné obtiendra ladite reconnaissance soit pour une durée de validité de 6 ans, soit, sous conditions, pour une durée illimitée.



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CIMM dans les DOM

Critères CIMM :

pour la demander remplir l'annexe 3 avec attention en fournissant les justificatifs demandés



RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

Critères d'appréciation	Oui	Non	exemples de pièces justificatives
Lieu de naissance de l'agent à la Réunion			Pas justificatif
Lieu de naissance des enfants de l'agent à la Réunion			Livret de famille
Lieu de naissance des parents de l'agent à la Réunion			Livret de famille
Lieu de sépulture des parents les plus proches (parents, enfants) à la Réunion			Fournir le justificatif officiel
Etudes de l'agent à la Réunion Si oui, indiquer le nombre d'années Etudes des enfants à la Réunion Si oui, indiquer le nombre d'années			Fournir les principaux certificats de scolarité ou diplômes
Lieu de résidence avant d'entrer dans l'administration			
Nombre d'années de résidence à la Réunion Si oui, indiquer le nombre d'années			Justificatifs fiscaux, justificatifs d'adresse, justificatifs professionnels... Toutes pièces justifiant ces séjours
Résidence des père et mère à la Réunion			Justificatifs fiscaux, justificatifs d'adresse
Propriétaire foncier à la Réunion			Justificatifs fiscaux
Autres critères d'appréciation : préciser			



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les autres éléments du barème

Ancienneté de service

Situation individuelle

Situation familiale



Ancienneté de service : échelon

Échelon :

- 1er septembre du classement initial (stagiaires)
 - **14 points pour les échelons 1 et 2**
 - **+ 7 points par échelon à partir du 3^e**



Bonification de 0,1 point accordée aux candidats à une première affectation pour les vœux correspondant à l'académie de stage ou l'académie d'inscription au concours de recrutement



Situation individuelle

Les fonctionnaires stagiaires ex-enseignants contractuels du second degré public de l'Éducation Nationale, ex CPE contractuels, ex COP ou psychologues scolaires contractuels, ex MAGE, ex AED, ex AESH, ex EAP et ex contractuels en CFA publics bénéficient d'une bonification **sur tous les vœux**.

- si équivalent temps plein égal à une année scolaire au cours des deux
 - années scolaires précédant leur stage.

 - Cette bonification est attribuée en fonction du classement initial :
 - .classement jusqu'au 3^{ème} échelon **150 points**
 - .classement au 4^{ème} échelon **165 points**
 - .classement au 5^{ème} échelon et au-delà **180 points**
-



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Situation individuelle

Bonification pour les stagiaires non ex-contractuels

stagiaires ne bénéficiant pas de la bonification ex-contractuels: 10 points sur le 1^{er} vœu,

bonification **attribuée à votre demande**, pour une seule année et au cours d'une période de trois ans.

- » Si cette bonification n'est pas demandée à l'Inter
 - » elle ne pourra pas être attribuée à l'Intra.
-



Les bonifications familiales

La mutation simultanée

- Le conjoint stagiaire ou titulaire participe au même mouvement
 - Bonification de **80 points** sur l'académie saisie en vœu 1 et les académies voisines
 - Vœux identiques et formulés dans le même ordre - non cumulable avec la bonification familiale
-



Les bonifications familiales

L'autorité parentale conjointe APC

- Prise en compte des situations de garde alternée, garde partagée, droits de visite, d'enfants de 18 ans au moins au 31 août 2024.
 - 250,2 pts minimum pour un enfant, puis 100 pts de plus par enfant supplémentaire
-



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les bonifications familiales

Situation parent isolé

Bonification supprimée



Le mouvement spécifique national

Traitement particulier des affectations en dehors du barème. Les postes spécifiques exigent une adéquation étroite poste/personne. Une attention particulière égalité professionnelle H/F



Le mouvement spécifique national

La procédure

* Consultation des postes, saisie des vœux (15) puis constitution du dossier (CV - lettre de motivation) sur Métique/i-prof du 08/11/23 au 29/11/23 – consulter la liste des postes avec la nomenclature dans la circulaire



* Saisie du CV et de la lettre de motivation (une lettre par candidature) obligatoire sinon non validation



* Déposer la confirmation de vœux signée, au plus tard le 06/12/23 dans COLIBRIS (pas de signature du chef d'établissement)

- Étude des dossiers par l'Inspection Générale



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le mouvement spécifique national

Pour être valide, la candidature doit obligatoirement comporter au moins un vœu (établissement ou zone géographique) et avoir une lettre de motivation. Seules les candidatures formulées sur SIAM I-Prof seront examinées.

Procédure de saisie dans SIAM : cliquer sur les services puis SIAM puis MVT INTER ACADEMIQUE puis

Mouvements spécifiques puis saisissez et modifiez votre demande de mutation pour le mouvement spécifiques - cliquer sur la discipline
- services (tout en haut)

Lettre de motivation pour le mouvement : saisir lettre de motivation

enregistrer

retour à la page spécifique des services

retour voeux

Visualiser modifier Ajouter un voeu

Sélectionner dans l'onglet - Sélectionner un type de voeu - Etablissement - taper le code ETAB.

ou code commune ou code géo ou code académique

Enregistrer



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le mouvement POP poste à profil

Expérimentation

Décision par une commission de sélection de l'académie
Une obligation de rester 3 ans sur le poste

Saisir les vœux POP
sur SIAM/ I-Prof mouvement spécifique du 08/11/23 au 29/11/23.
Transmettre CV et lettre de motivation dès la saisie des vœux
à l'adresse courriel mouvement2d@ac-reunion.fr
Date limite 29/11/2023

Convocation à un comité de sélection par courriel
pour un entretien en visio



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES MODALITÉS PRATIQUES





RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

Maintenant que vous possédez votre compte d'accès,
vous devez vous rendre sur le portail Métice, comme indiqué précédemment.
Pour accéder à SIAM, cliquer sur « Les Services » puis sur « SIAM »

I-Prof - Votre assistant Carrière

ALAIN professeur certifié histoire et géographie

Quitter Aide

Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière :

- Utilisez [SIAM](#) pour déposer votre demande de mutation inter-académiques et/ou intra-académique et suivre votre demande (personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré).
- Vous n'êtes pas concerné par le service SIAP/lprof pour participer à la campagne d'avancement à la hors-classe des professeurs agrégés, certifiés, professeurs d'éducation physique, professeurs de lycées professionnels et conseillers principaux d'éducation.
- Utilisez seconde carrière/lprof pour saisir vos candidatures et suivre votre dossier (premier et second degré). Actuellement aucune campagne de saisie de candidature seconde carrière n'est ouverte.
- Utilisez [SIAC](#) pour vous inscrire aux concours qui vous intéressent et consulter vos résultats (concours de recrutement externes et internes, du premier degré et du second degré, du public et du privé).
- Utilisez GAIA pour consulter le plan académique de formation, vous inscrire à une action de formation, et suivre le résultat de vos demandes.
- Utilisez [SIAD](#) pour vous informer sur le détachement.
- Utilisez [SIAT](#) pour saisir votre demande de mutation dans les COM.

© I-Prof V3

SIAM

« les services »



RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

VEILLER A SAISIR OU ACTUALISER VOTRE ADRESSE MAIL DANS I-PROF SVP
PRIVILEGIER VOTRE ADRESSE ACADEMIQUE

BIEN VERIFIER VOTRE SAISIE

CETTE ADRESSE DE VRA ETRE CONSULTEE REGULIEREMENT PENDANT LA PHASE
DU MOUVEMENT

I-Prof - Votre assistant Carrière

pr
économie et gestion op

Votre Courrier

Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...

Votre Dossier

Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...

Vos Perspectives

Informez-vous sur vos perspectives de carrière...

Votre CV

Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...

Les Services

Utilisez les services applicatifs internet : SIAP pour vos demandes de promotion, SIAM pour vos demandes de mutation, SIAC pour vous inscrire à des concours...

Les Guides

Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

© I-Prof V4

Vous disposez d'une adresse de messagerie académique qui est systématiquement notifiée en cas de réception d'un message sur votre I-Prof, toutefois vous pouvez ajouter une adresse de messagerie personnelle qui sera alors également notifiée.

mouvement2d2022 @ ac-reunion.fr

Valider



Consultation de la NDS

A compter du 16 novembre 2022

➤ Consultez la note de service relative aux opérations de mutation

Du 16 novembre 2022 à 12h00 au 7 décembre 2022 à 12h00

➤ Vérifiez et modifiez votre dossier si nécessaire

Du 16 novembre 2022 à 12h00 au 7 décembre 2023 à 12h00

➤ Saisissez ou modifiez votre demande de mutation pour le mouvement général

Du 15 juillet 2001 à 12h05 au 15 août 2030 à 23h05

➤ Éditez votre confirmation de demande de mutation pour le mouvement général

Du 12 août 2022 à 12h01 au 12 août 2030 à 15h59

➤ Déposez votre confirmation de demande de mutation pour le mouvement général

A partir du 17 janvier 2023

➤ Consultez votre barème retenu pour le projet de mouvement interacadémique

Le 7 mars 2020

➤ Consultez le résultat définitif de votre demande de mutation

Si vous avez indiqué un numéro de téléphone portable, une confirmation de ce résultat vous sera adressée par SMS

A compter du 16 novembre 2022

➤ Saisissez ou modifiez vos numéros de téléphone

J'atteste avoir lu la note de service et les lignes directrices de gestion.

Enregistrer

Vous devez cocher la case et enregistrer que vous avez lu la NDS et les LDG avant de pouvoir faire votre demande

Du 14 novembre au 7 décembre 2022 (midi), dans le cadre de votre projet de mutation, un dispositif ministériel d'accueil et de conseil est à votre disposition au 01 55 55 44 45.

Les candidats à mutation pouvant se prévaloir d'éventuelles bonifications (rapprochement de conjoints, fonctionnaires stagiaires, etc.) sont invités à consulter leur dossier et à renseigner utilement les rubriques les concernant préalablement à la saisie des vœux. A défaut, le calcul de leur barème serait incomplet.

Attention, vous devez télécharger votre confirmation de participation directement dans SIAM à compter de la clôture de la campagne de saisie des vœux.



Le dossier est présenté en 3 parties

A [REDACTED] CONSEILLER D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE

SIAM - 2ND Degré v3.0.0 Mouvement général inter-académique [Déconnexion](#) [Guide](#) [Retour](#)

Visualisation de votre dossier

SIAM vous permet de vérifier les informations contenues dans les bases de gestion (concernant votre situation administrative ou familiale) qui vont donner lieu à des bonifications pour le mouvement. Dans certains cas, vous pourrez les modifier directement sur SIAM afin de pouvoir estimer votre barème en fonction des données corrigées.

Attention ! Vous pourrez reporter une éventuelle correction sur la demande de confirmation que vous recevrez du rectorat avant de la signer, d'y ajouter les pièces justificatives nécessaires et de communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.

Situation administrative	Situations individuelles	Situation familiale
Vous êtes	M [REDACTED], CONSEILLER D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE en ORIENTATION	
Vous habitez	RUE DU BELCANTO 31261 GRENADE	
Vous êtes affecté(e) au	CENTRE INFORMATION ORIENTATION à MONTAUBAN	
Votre ancienneté est de	30 ans dans ce poste	
Votre échelon est le	11 ème	

Aide sur la rubrique concernée

[Modifier](#)

Cliquer pour mettre à jour la situation dans le dossier

Les informations affichées (adresse, échelon...) proviennent de l'application EPP, qui est la base de données administratives.

Exemple de mise à jour de la situation individuelle

M [REDACTED] PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE

SIAM - 2ND Degré v4.0.0

Mouvement général inter-académique

Déconnexion Guide Retour

Modification de votre dossier

SIAM vous permet de vérifier les informations contenues dans les bases de gestion (concernant votre situation administrative ou familiale) qui vont donner lieu à des bonifications pour le mouvement. Dans certains cas, vous pourrez les modifier directement sur SIAM afin de pouvoir estimer votre barème en fonction des données corrigées.

Attention ! Vous pourrez reporter une éventuelle correction sur la demande de confirmation que vous recevrez du rectorat avant de la signer, d'y ajouter les pièces justificatives nécessaires et de communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.

Situation administrative	Situations individuelles	Situation familiale
Voulez-vous bénéficier cette année de la bonification "Stagiaire non ex contractuel" ?		
<input type="radio"/> Oui		
<input checked="" type="radio"/> Non		
		
		<input type="button" value="Valider"/> <input type="button" value="Annuler"/>

Pour les fonctionnaires stagiaires (non ex-contractuel, ex-AED... comme mentionné plus haut) :

- Cocher « Oui » pour bénéficier des 10 points sur le 1^{er} vœu
- Ou « Non » si vous ne souhaitez pas en bénéficier pour le mouvement en cours.
- puis cliquer sur « Valider »

Cette bonification est également valable pour les stagiaires en renouvellement ou en prolongation de stage.

Consultation de la situation familiale : clic sur l'onglet

I-Prof...

P [] PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE



SIAM - 2ND Degré v2.0.0

Mouvement général inter-académique

Guide

Retour

Visualisation de votre dossier

SIAM vous permet de vérifier les informations contenues dans les bases de gestion (concernant votre situation administrative ou familiale) qui vont donner lieu à des bonifications pour le mouvement. Dans certains cas, vous pourrez les modifier directement sur SIAM afin de pouvoir estimer votre barème en fonction des données corrigées.

Attention ! Vous pourrez reporter une éventuelle correction sur la demande de confirmation que vous recevrez du rectorat avant de la signer, d'y ajouter les pièces justificatives nécessaires et de communiquer l'ensemble à votre chef d'établissement.

Situation administrative	Situations individuelles	Situation familiale
Vous avez	1 enfant	
Vous avez demandé	un rapprochement de conjoint sur le département : VAL-DE-MARNE (avec 1 année de séparation)	
		<input type="button" value="Modifier"/>

Donnée extraite d'EPP

Pour mettre à jour la
situation dans le dossier

Exemple de mise à jour de la situation familiale

Situation administrative	Situations individuelles	Situation familiale
<input checked="" type="checkbox"/> Rapprochement de conjoints 	<p>▶ Département du conjoint <input type="text" value="Sélectionner un département"/></p> <p>▶ Durée de séparation <input type="text" value="0 an"/></p>	
<input type="checkbox"/> Mutation simultanée entre agents conjoints 	<p>▶ Numen du conjoint <input type="text"/> grades autorisés</p> <p>▶ Département sollicité <input type="text" value="Sélectionner un département"/></p>	
<input type="checkbox"/> Mutation simultanée entre agents non conjoints	<p>▶ Numen de l'autre agent <input type="text"/> grades autorisés</p>	
	<p><u>Attention</u> : Ce type de demande n'est pas bonifié mais vous donne l'assurance de ne pas être muté l'un sans l'autre.</p>	
<input type="checkbox"/> Demande de rapprochement de la résidence enfant 	<input type="text" value="Sélectionner un département"/>	
▶ Nombre d'enfants 	<input type="text" value="2"/>	

Choix entre 5 situations familiales :

- Rapprochement de conjoints OU
- Mutation simultanée avec agents conjoints OU
- Mutation simultanée entre agents non conjoints OU
- Autorité parentale conjointe

Mouvement général inter-académique

Choisissez votre mouvement

Choix du mouvement



SIAM - 2ND Degré v6.0.0

Mouvement général inter-académique

Imprimer

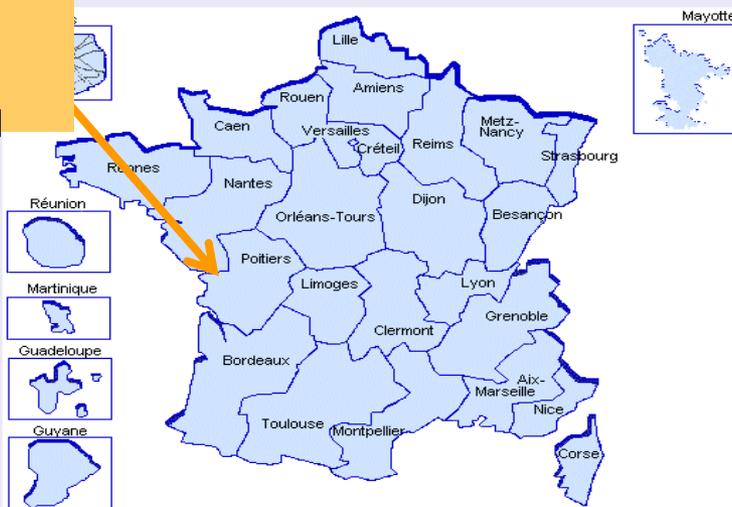
Guide

Retour

Saisie et modification de votre demande de mutation inter

Choisir l'académie...

Cliquer sur une
académie pour la
choisir comme voeu





Le choix de l'académie sur la carte de France génère un vœu pour le mouvement INTER

I-Prof

F [] CONSEILLER D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE



SIAM - 2ND Degré v2.0.0

Mouvement général inter-académique

Imprimer

Guide

Retour

Saisie et modification de votre demande de mutation inter

Liste de vos vœux

	N°	Code ou N°	Libellé	Barème	
	1	04	BORDEAUX	487,00	
Ajouter un vœu					Calculer le barème

Pour déplacer un vœu vers le haut ou vers le bas, cliquez sur l'icône (▲ ou ▼) correspondant au vœu à déplacer.
Pour supprimer un vœu, cliquez sur l'icône (🗑️) correspondant.

[Retour aux demandes](#)

Pour calculer le barème associé au vœu

Pour ajouter un
autre vœu

Pour supprimer un vœu

Liste récapitulative avec la demande pour le mouvement INTER

SIAM - 2ND Degré V1.4.0 G PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE

Mouvement général inter-académique [Déconnexion](#) [Guide](#) [Retour](#)

Saisie et modification de votre demande de mutation

Date d'enregistrement	Mouvement	Nombre de vœux	Vœux	
10/11/2021	Mouvement général inter académique EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	1	Visualiser Modifier	

Votre demande est enregistrée.

Vous pouvez la modifier ou l'annuler tant que la campagne de saisie des vœux est ouverte.

Pour supprimer la demande, cliquez sur l'icône () correspondant.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, éditer un récapitulatif de votre demande :

[Editer un récapitulatif](#)

Pour revoir le détail des vœux et les modifier éventuellement

Cliquer sur le bouton
« Editer un récapitulatif »

Pour supprimer une demande



Evolution de SIAM

➤ Les vœux sur postes POP

PoP : une seule remontée ➡ **pas de vœux larges possibles**

➡ Si aucun poste PoP disponible dans la discipline ou l'établissement souhaité:

↓
Message
bloquant

puis

- Retour à :
- la liste des vœux
 - Le choix d'un autre établissement



Mouvement sur postes à profil (POP)

SIAM - 2ND Degré

SI.500.0.1

Mouvements spécifiques nationaux (SPEN) et mouvement sur postes à profil (POP)

Liste des mouvements

Choisissez votre mouvement

Mouvements	
Cinéma audiovisuel	
Classes préparatoires aux grandes écoles	Sélectionner une préférence ▼
Enseignement en langue basque	
Enseignement en langue bretonne	
Enseignement en langue corse	
Enseignement en langue occitane	
Poste à profil (POP)	
Sections binationales	
Sections internationales	
Théâtre expression dramatique	

Type de vœu
uniquement par
Etablissement

Ajouter un vœu

Type de vœu	Etablissement ▼
Code ou N°	<input type="text"/>
<input type="button" value="Rechercher"/>	

Vous devez sélectionner le type de vœu
puis

- soit vous connaissez le code ou le N° : vous le saisissez et vous cliquez sur 'Rechercher'

- soit vous ne connaissez pas le code ou le N° : vous cliquez sur 'Rechercher' pour accéder à une saisie guidée



Mouvement sur postes à profil (POP)

Liste des établissements de MARSAS (GIRONDE)

Code	Établissement
0333484H	COLLEGE PHILIPPE MADRELLE



Enregistrement du vœu

Aucun poste (vacant ou non) ne correspond à votre discipline de mouvement dans l'établissement !

Type de vœu	Etablissement
Code ou N°	0333484H
Libellé	COLLEGE PHILIPPE MADRELLE 154 ROUTE DE LIBOURNE MARSAS

[Choisir un autre établissement](#)

[Revenir à la liste des vœux](#)



Evolution de SIAM

➤ Evolution des possibilités de dépôt des confirmations de participation

Pour les académies utilisant une démarche Colibris,
menu supplémentaire dans SIAM :



Les enseignants y déposent directement leur dossier.



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

V – STATISTIQUES





RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Quelques informations sur le mouvement N-1

Stagiaires et mouvement interacadémique

167 stagiaires de l'académie de la Réunion ont participé au mouvement inter-académique N-1.

82 ont obtenu à titre définitif l'académie de La Réunion.



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Quelques informations sur le mouvement N-1

424 demandes de mutation ont été traitées par le bureau du mouvement DPES 3, avec une hausse régulière des dossiers traités depuis 2021 (+25%).

Le nombre d'entrants inter académique issu de l'arbitrage national (323) reste nettement inférieur à nos besoins académiques dans certaines disciplines (éducation musicale, lettre histoire, math sciences, psy EDA et psy EDO), avec un solde entrants-sortants général en recul.



RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CODE	DISCIPLINE	STAGIAIRES SORTANTS
E0030	EDUCATION	7
L0080	DOC LYCEES	1
L0202	LET MODERN	2
L0421	ALLEMAND	1
L0422	ANGLAIS	7
L0426	ESPAGNOL	5
L1100	SC.ECO.SOC	1
L1300	MATHS	5
L1411	SII.AC	2
L1414	SII.ING.ME	1
L1700	EDU MUSICA	2
L1800	ARTS PLAST	1
L1900	E. P. S	5
L7300	SC.&.TEC M	1
P0210	LET.HIS.GE	5
P0222	LET ANGLAI	5
P0226	LET ESPAGN	1
P1315	MATH.SC.PH	5
P2100	G.IND.BOIS	1
P3020	G.CON.S.REA	2
P4500	G.MECA.ENG	2
P7200	BIOTECHNOL	1
P7300	SC.TEC.MED	1
P8013	ECO.GE.VEN	4
TOTAL		68



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Académies d'accueil des stagiaires sortants

Les stagiaires sortants et les principales académies d'accueil à la rentrée scolaire 2023 :

ACADEMIE ACCUEIL	NBRE STG SORTANTS
VERSAILLES	27
CRETEIL	12
MAYOTTE	6
GUYANE	4
NORMANDIE	3
PARIS	3
LILLE	2

60% des stagiaires sortants partent dans les académies de Versailles et de Créteil (extension).



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci de votre attention
